



## BULLETIN DE SESSION Septembre 2020

### EDITORIAL

#### Bienvenue au Palais fédéral

Mesdames et Messieurs

Le Parlement est de retour au Palais fédéral. Après une session passée dans un centre de congrès, vous avez à nouveau rendez-vous dans les salles traditionnelles du Palais fédéral. C'est une bonne chose : avec votre retour, une partie de l'activité politique va revenir à la normale – malgré une situation encore fragile en raison de la pandémie. Durant cette session d'automne, nous allons travailler sachant que le COVID-19 va nous accompagner encore longtemps. Le respect des règles d'hygiène et de distance est primordial. Il nous appartient de vivre cette nouvelle normalité de manière responsable, réfléchie et attentive.

Cela inclut évidemment les courriels, les appels téléphoniques et les vidéoconférences. Cependant, ces alternatives ne remplacent que partiellement les contacts et rencontres personnelles. L'économie, les ONG et l'ensemble de la société civile sont tributaires du contact direct que nous avons avec vous : discussions, informations et positions. Il est donc essentiel pour notre démocratie participative qui fait figure d'exemple que de

telles discussions puissent également avoir lieu dans l'enceinte du Parlement.

La Délégation administrative a décidé, le 13 août dernier, de continuer à refuser l'accès au Palais fédéral à certaines « catégories de visiteurs ». Les lobbyistes « continueront à se voir refuser l'accès en raison de la situation épidémiologique et de l'espace disponible limité ».

Le comité de la SSPA a pris acte de cette décision.

A l'occasion d'entretiens personnels avec des membres de la Délégation administrative, nous avons exprimé notre incompréhension à la suite de cette décision et de sa justification. Merci d'avance pour votre engagement, afin de faciliter nos rencontres lors de cette session d'automne – ceci, bien entendu, dans le respect le plus total des règles d'hygiène et de distance.

En ce qui concerne la session spéciale d'octobre et la session de décembre, nous aussi – qui apportons notre contribution au bon déroulement du processus décisionnel démocratique par notre travail de représentation d'intérêts – nous souhaiterions bientôt nous entendre dire :

BIENVENUE au PALAIS FEDERAL!

Votre SSPA

Reto Wiesli  
Président

Bettina Mutter  
Vice-présidente

Valérie Bourdin  
Membre du comité

Jean-Christophe Britt  
Membre du comité

Patrick Eperon  
Membre du comité

Christophe Hans  
Membre du comité

Sacra Tomisawa  
Membre du comité

Alena Weibel  
Membre du comité

## Le projet de la CIP-N

- **Compliqué et coûteux** : chaque invitation d'un tiers au Palais fédéral serait attribuée à titre individuel ; chaque invité devrait être accueilli et accompagné par son hôte ; il ne serait plus possible pour un invité d'accéder à la salle des pas perdus ou au Café Valloton ; de ce fait, le flou règne quant au(x) lieu(x) où des entretiens seraient autorisés.
- **Aucune transparence** : les noms des représentant(e)s d'intérêts qui auraient accès au Palais fédéral ne seraient pas accessibles au grand public, puisque ces autorisations varieraient d'un jour à l'autre et ne pourraient pas être publiées sur Internet.
- **Ce projet est contraire à l'esprit de l'initiative Berberat** : fondamentalement, ce projet ne vise pas la transparence, mais l'éloignement de représentant(e)s d'intérêts désagréables.
- **non transparent**
- **bureaucratique et chronophage pour les parlementaires**
- **contraire à l'initiative Berberat**

## La réglementation actuelle

- **Assez simple** : attribution par les parlementaires de deux badges d'accès permanent au Palais fédéral.
- **Transparence des noms des invités** : registre public des personnes disposant d'un droit d'accès au Palais fédéral.
- **Transparence des membres de la SSPA** : nos membres indiquent déjà leurs mandats sur le site Internet de notre association.
- **semi-transparente**
- **non bureaucratique et économe en temps pour les parlementaires**
- **praticable**

## L'accréditation: la référence absolue

- **Transparente** : tous/toutes les représentant(e)s d'intérêts sont connu(e)s nommément et tenu(e)s d'indiquer leurs mandats, comme l'exige l'initiative Berberat.
- **Objective** : l'attribution de badges d'accès s'effectue sur la base de critères objectifs, politiquement neutres.
- **Registre d'accès** : les représentant(e)s d'intérêts qui s'engagent à faire preuve de transparence et à respecter un code de conduite obtiennent un droit d'accès au Palais fédéral.
- **Standard OCDE** : cette réglementation est fondée sur les principes de la représentation d'intérêts en vigueur dans les démocraties pluralistes occidentales.
- **transparente**
- **professionnelle**
- **conforme au standard OCDE**

## SSPA : Qui sommes-nous ?

La SSPA est l'association professionnelle des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. En notre qualité d'unique organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace: nous obligeons nos membres à être transparents en

édicteant des règles claires. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permettra de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral et leurs mandants.



Illustration: Lakritza GmbH  
Photo de la salle des pas perdus: Services du Parlement, 3003 Berne

## Nouveaux membres

(au 31.8.2020)

- Stefan Dörig, tiko Energy Solutions AG
- Sara Käch, Sensor Advice GmbH
- Antonia Müller, Bristol Myers Squibb
- Michel Rudin, AGOn-Partners
- Riccarda Schaller, Sanitas
- Matthias Schenker, CSS Versicherung

Lien sur la liste de nos membres :

<https://www.publicaffairs.ch/fr/aproposdenous/membres>

## Nos manifestations

### Changement de programme

En raison de la situation particulière en Suisse due au coronavirus, aucune visite de groupe n'est autorisée au Parlement pendant la session d'automne, à savoir du 7.9.2020 au 25.9.2020.

Pour cette raison, nous devons malheureusement annuler la visite de la SSPA au Palais fédéral, prévue le 16.9.2020. Bien entendu, nous rattraperons les conférences sur l'histoire de l'art.

### **NOUVEAU:** Manifestation de la session d'automne

#### Table ronde sur le thème « Accès au Palais du Parlement »

**mercredi, 16 septembre 2020**  
**18h00 à 20h00**  
**Krone Bar, Postgasse 59, Berne**

Nous profitons de l'occasion pour faire une part plus grande à l'apéritif et organiser un tour d'information et de discussion concernant un sujet d'actualité qui nous touche directement.

Nous aborderons avec vous la proposition de la CIP-N concernant l'accès des lobbyistes au Parlement (voir [le communiqué de presse du 3.7.2020](#)), qui sera traitée à l'occasion de la session d'hiver. Nous vous exposerons les mesures que nous envisageons contre la mise en œuvre inappropriée de ce projet.

Veillez vous inscrire sous :  
<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations>



Photo : Services du Parlement, 3003 Berne

### Cours de déontologie

Notre séminaire d'éthique est à nouveau organisé cette année en partenariat avec la Haute Ecole spécialisée bernoise BFH, la Haute école de gestion Fribourg, ainsi que la Haute Ecole Arc :

**vendredi 25 septembre 2020**  
**toute la journée**  
(de 9h15 à 15h45 environ)

Si vous n'avez pas encore suivi ce séminaire obligatoire pour les membres de la SSPA, merci de réserver dès maintenant cette date dans votre agenda et de vous inscrire par e-mail à l'adresse : [info@spag-sspa.ch](mailto:info@spag-sspa.ch).

Informations complémentaires :  
<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/cours-de-deontologie-2020-09-25>

### Préavis 2020 / 2021 (Réservez la date)

#### Manifestation de la session d'hiver

8 décembre 2020  
12h30 à 14h30

#### AG & Manifestation de la session de printemps

9 mars 2021  
10h15 à 12h15 / 12h30 à 14h30